

DEMANDE D'EQUIPEMENT POUR LA VIABILISATION DE TERRAIN

LE TERRAIN A VIABILISER

Rue : N° :

CP : _____ Localité :

Nom générique :

Nombre de parcelles :

Nombre de constructions :

S'agit-il d'un(e) : lotissement construction groupée Division de bâtiment Autre

S'il s'agit d'un lotissement : privé social reconnu communal

Période souhaitée pour la viabilisation du terrain : ____ 20 ____

LA DEMANDE CONCERNE

Nom/prénom ou société : N° d'entreprise :

Assujetti à la TVA ? oui* non

***SI ASSUJETTI A LA TVA**

- Avec déclaration mensuelle ou trimestrielle
 Sans déclaration mensuelle ou trimestrielle

Rue : N° : Boîte :

CP : _____ Localité :

Tél./GSM : Courriel :

En qualité de : géomètre société immobilière personne privée autre (spécifier)

PROPRIETAIRE DU TERRAIN (à compléter uniquement s'il ne s'agit pas du demandeur)

Nom/prénom ou société : N° d'entreprise :

Assujetti à la TVA ? oui* non

Rue :N° : Boîte :

CP : _____ Localité :

Tél./GSM : Courriel :

***SI ASSUJETTI A LA TVA**

- Avec déclaration mensuelle ou trimestrielle
 Sans déclaration mensuelle ou trimestrielle

FACTURE A ENVOYER

- Au demandeur Au propriétaire A une autre adresse*

*** SI AUTRE ADRESSE**

Nom/prénom ou société :N° d'entreprise :

Assujetti à la TVA ? oui* non

***SI ASSUJETTI A LA TVA**

- Avec déclaration mensuelle ou trimestrielle
 Sans déclaration mensuelle ou trimestrielle

Rue :N° : Boîte :

CP : _____ Localité :

Tél./GSM : Courriel :

TAUX DE TVA REDUIT

Si vous remplissez les conditions pour pouvoir bénéficier de l'application du taux de TVA réduit (A.R. n° 20, Tableau A du 20 Juillet 1970 du Code TVA), veuillez cocher la case et ensuite nous retourner le document suivant complété : [Document d'attestation de taux de TVA](#)

IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

NATURE DU TRAVAIL A REALISER

La demande concerne : électricité éclairage public

Type de chauffage envisagé pour les futures habitations (facultatif) :

Non défini gaz Electricité mazout autre (spécifier) :,

Si des travaux de pose sont nécessaires, les tranchées seront-elles mises à disposition par le demandeur ?

oui non

Si une cabine s'avère nécessaire, le demandeur s'engage à mettre un terrain aménagé ou un local à disposition conformément à l'article 9 du règlement ?

Terrain (min : 6X6 m) Local (min 3,3X3 m)

Documents à joindre à la demande (au format DWG dans la mesure du possible) :

- Un plan de situation à l'échelle 1/10 000ième ou 1/5 000ième ;
- Un plan parcellaire à l'échelle calé en coordonnées Lambert indiquant les alignements des voiries existantes ;
- En cas de création de nouvelles voiries, un plan terrier calé en coordonnées Lambert indiquant :
 - Le tracé de la voirie du lotissement,
 - Les alignements des voies publiques, la largeur des chaussées et des trottoirs et les profils en travers de ces voiries,
 - Les courbes de niveau sur l'ensemble du terrain,
 - Les équipements publics (égouts, canalisations ...)

Déroulement de la procédure administrative :

1. Le demandeur introduit sa demande via le présent formulaire et ses pièces jointes.
2. Si la demande est jugée recevable, dans les dix jours ouvrables à dater de la réception de la demande, la REW informe le demandeur sur les conditions de faisabilité de l'équipement du lotissement en électricité/éclairage public et sur la nécessité ou non d'installer un local cabine via un rapport d'avis préalable.
3. Si la demande est jugée non recevable, le demandeur est averti par courrier des raisons de la non recevabilité de sa demande.

L'information générale relative au règlement pour l'équipement des terrains à viabiliser est disponible sur demande.

Fait à le

Signatures : Le représentant du demandeur, Le demandeur pour prise de connaissance,

Les données à caractère personnel sont collectées par nos services conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Le traitement des données des clients a lieu dans le cadre de la gestion des relations entre la REW et ses clients en vue de la prestation de services à ces derniers. Ces données peuvent être communiquées aux entrepreneurs de la REW dans le cadre de prestations effectuées par lesdits entrepreneurs au profit du gestionnaire du réseau. Vous pouvez accéder gratuitement aux données personnelles vous concernant et en demander la rectification, le cas échéant, en nous adressant un courrier postal accompagné d'une photocopie de votre carte d'identité.